



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

euro

Question écrite n° 71435

Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences des grèves qui ont eu lieu à Pessac, au sein de l'usine de la Banque de France chargée de frapper les pièces de monnaie en euro. Selon le représentant d'un syndicat présent sur ce site, les mouvements de grève de ces dernières semaines ont entraîné « un retard de production de 80 à 90 millions de pièces ». A quelques jours de la mise en circulation de l'euro au sein de l'Union européenne, cette situation n'a pas seulement eu des conséquences financières. Elle a également contraint le Gouvernement à autoriser la Banque de France à acheter 100 millions de pièces de 50 centimes d'euro auprès de la Banque d'Espagne. Les Français qui nourrissent déjà de grandes inquiétudes sur le passage à la monnaie unique devront donc s'habituer à manipuler des pièces ornées, au verso, du portrait de Cervantès. Il s'agit d'un grave coup porté à notre sentiment national et à l'image de notre pays qui, contrairement à ses voisins européens, se révèle incapable de disposer d'un stock d'euros suffisant. La presse s'est même faite récemment l'écho de l'éventualité de faire fabriquer, en Italie, des pièces de 20 et de 50 centimes d'euro. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur cette situation et de lui indiquer le montant des pertes financières engendrées par les grèves sur le site de Pessac. Il le prie de bien vouloir faire en sorte que notre pays puisse rapidement se doter du stock de monnaie nécessaire afin que nous ne soyons pas contraints de dépendre de nos voisins dans un domaine aussi sensible et symbolique que celui de la monnaie.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71435

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2002, page 21